



Numero	Destination	Bénéficiaire	Superficie approchée
1 (ex 9)	Elargissement du chemin des Ruilets (largeur : 3 mètres)	Commune	1 681 m ²
2 (ex 10)	Creation d'un chemin piétons-cycles le long du ruisseau de Lenguille (largeur : 3 mètres)	Commune	315 m ²
3 (ex 12)	Creation d'un chemin piétonnier le long du ruisseau de Carles (largeur : 3 mètres)	Commune	2 562 m ²
4 (ex 13)	Jardin public, équipement public et culturel, lieu-dit "Village"	Commune	5 000 m ²
5 (ex 16)	Creation d'un ouvrage de collecte d'eaux pluviales, lieu-dit "Lautarie"	Commune	464 m ²
6 (ex 6)	Aménagement du carrefour entre la VC 3 (chemin des Bordettes) et la VC 5 (chemin des Motes)	Commune	300 m ²
7 (ex 7)	Aménagement du carrefour entre le CD 61 (avenue Bellevue) et le chemin de Perréie	Commune	100 m ²
8 (ex 11)	Creation d'un chemin piétonnier le long du ruisseau de la Pichoumme (largeur : 3 mètres)	Commune	4 486 m ²

HAUTE GARONNE
SAINT GENIES BELLEVUE

PLU
PLAN LOCAL D'URBANISME

2ème MODIFICATION

Mairie d'œuvre
Cabinet d'urbanisme
AMENA-Etudes
33, rue des Lacs
31100 BELLEVUE
05 61 99 82 08
06 82 05 00 64
zen.dubois@gmail.com

Arrêtée le :

Approuvée le :

Exécuté le :

REGLEMENT
DOCUMENT GRAPHIQUE AU 1/5000
ZOMAGE ET EMPLACEMENTS RESERVES

M2/4.2